

ANDEPHI

Une association qui œuvre pour :

L'intérêt des parents à être solidaires les uns des autres pour agir en faveur de leur enfant handicapé.

■

L'intérêt des parents à connaître leurs droits et devoirs.

■

L'information aux Familles dont l'enfant fréquente un établissement médico-social.

L'intérêt des parents à acquérir un minimum d'informations sur la vie associative.

■

Pour construire une solidarité active

Adhérez à ANDEPHI

L'Association Nationale de Défense des Personnes Handicapées en Institution

ANDEPHI

Parents, professionnels, amis

www.ANDEPHI.org

ANDEPHI :

Une association d'expression qui est la traduction d'un mécontentement ressenti par plusieurs parents. Il s'avère que tous les parents ressentent le même sentiment lorsque leur enfant est en attente d'une place d'accueil ou en attente d'une orientation.

La peur de ne pas y arriver si l'enfant revient à la maison, faute de place.

La peur de l'avenir, que deviendront nos enfants.

***Pour que nos enfants soient accueillis dignement.
Parents, ne restez pas isolés!***

**ASSOCIATION NATIONALE DE DEFENSE
DES PERSONNES HANDICAPEES EN
INSTITUTION.**

(ANDEPHI)

Parents, professionnels, amis

Association reconnue "d'intérêt général".

**31, Allée des Ormes
94170 Le Perreux-sur-Marne**
Siège social

01 43 24 56 30 et 06 13 05 29 67

Bulletin d'adhésion à nous retourner :

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....
Téléphone.....

Email.....

Établissement d'accueil.....

.....
Lien avec la personne handicapée.....

Déclare adhérer à ANDEPHI

Le montant de la cotisation est sur une

« fourchette » allant de 10 euros à la somme de 20 euros

(ou plus.) (Chèque à l'ordre de ANDEPHI). Chacun

détermine le montant.

Signature :

ANDEPHI a été déclarée à la Préfecture du Val de Marne en tant que association loi 1901.

ANDEPHI

ASSOCIATION NATIONALE DE DEFENSE DES PERSONNES HANDICAPEES EN INSTITUTION.

(ANDEPHI)

Parents, professionnels, amis

Association reconnue "d'intérêt général".

31, Allée des Ormes
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 56 30 et 06 13 05 29 67

www.ANDEPHI.org andephi@orange.fr

*ANDEPHI a des adhérents répartis sur toute
la France :*

- *ANDEPHI Bretagne*
- *ANDEPHI Ile-de-France*
- *ANDEPHI Région Centre*
- *ANDEPHI Nord Pas-de-Calais*
- *ANDEPHI Sud Est*

Associations de parents adhérentes à ANDEPHI :

- ▶ *APAUDA (Gard),*
- ▶ *ASAUS2a (Corse du sud),*
- ▶ *Les Albatros (Nord).*
- ▶ *Groupe Solidarité Familles (GSF)
(Vaucluse)*
- ▶ *AFA Accueil PRIM (Seine et Marne)*
- ▶ *SESIMA réunis (Pas-de-Calais)*

Voir la présentation de ces associations sur notre
site www.ANDEPHI.org

Engagements d'ANDEPHI

*Solidarité nationale à l'égard des
personnes handicapées.*

■

*Intégrations et dignité des
personnes handicapées.*

■

Adaptations des solutions.

■

*Diversification et enrichissement
des partenariats traditionnels, pour
élaborer une politique au plus près
des réalités, entre les pouvoirs
publics et les organismes
gestionnaires.*

- *La prise en charge doit être adaptée
en fonction du handicap en tenant
compte de l'âge. L'évaluation doit
être régulière pour faciliter, au
mieux, le développement des
aptitudes et des compétences dans
tous les domaines de la vie
quotidienne.*
- *Développer l'autonomie le plus
largement possible.*
- *Ouverture sur la vie de tous les
jours.*
- *Favoriser l'intégration scolaire
quand c'est possible*
- *Etre attentif et à l'écoute des désirs
et des demandes de chacun pour
favoriser l'épanouissement et
l'expression de la personne
handicapée.*
- *Prendre en compte le rôle des
familles et de leurs demandes dans
le respect des choix des personnes
handicapées mentales devenues
adultes.*
- *Rassurer les parents en affirmant
leur rôle de partie prenante dans
l'accompagnement de leur enfant
handicapé mental devenu adulte.*
- *Les parents doivent pouvoir
participer à la vie des
établissements et à la vie
associative.*
- *Favoriser un climat de confiance
entre familles et professionnels en
organisant des rencontres où
chacun se sente à égalité.*

